

Pôle « Développement et Organisation Professionnels »

→ S'INITIER A L'INFORMATIQUE & à internet

Publics concernés :

Toute personne souhaitant acquérir des compétences en bureautique.

Assistants Maternels et Salariés du Particulier Employeur.

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle informatique, un poste par participant, accès internet et imprimante.
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

Profil(s) Formateur(s) :

Juriste

Réussite & Satisfaction :

Taux de satisfaction 2021

sur 10 ★ **9,3**

Profil et pré-requis :

Aucun pré requis de niveau de formation

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Etre en mesure d'utiliser les fonctions principales d'un ordinateur et des logiciels de traitement de texte mais aussi d'effectuer des recherches sur Internet en autonomie.

Contenus et durée de la Formation :

► 3 jours (21h)

- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information.
- Les fonctions de base d'un moteur de recherche et d'un site Internet.
- Les différents logiciels de traitement de texte et leurs principales fonctions.
- Le respect du règlement général sur la protection des données.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Exercices individuels sur ordinateur avec accès internet et aux logiciels de bureautique.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*

- *Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.*

- *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.*

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

Formation prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur et les assistants maternels.

Tarif individuel: 525€